



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, hors appel à projet lancé en 2013 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

| |
|---|
| THÉMATIQUE : REUSSITE SCOLAIRE Numéro du projet : HAP N°016 |
| LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ |
| Titre : projet SMAAlpha (didacticiel de renforcement des savoirs et compétences de base) |
| Objectifs initiaux : <i>Améliorer l'employabilité des volontaires du SMA par une remise à niveau scolaire en mettant à leur disposition un outil didacticiel permettant de renforcer la maîtrise des savoirs de base.</i> |
| Publics cibles : <i>Jeunes décrocheurs scolaires âgés de 18 et 25 ans, les plus éloignés de l'emploi, diplômés ou non, dont au moins 30% sont en situation d'illettrisme, volontaires pour suivre une formation au sein des unités du SMA.</i> |
| Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <i>Outil didacticiel complémentaire à la remise à niveau scolaire classique délivrée par les professeurs de l'Education nationale, adapté aux besoins du public cible et destiné à favoriser l'accès à la formation professionnelle continue et à l'emploi.</i> |
| Territoires d'expérimentation : <i>Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, La Réunion, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Périgueux.</i> |
| Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Ce projet s'inscrit dans le contexte des nouvelles technologies liées à la formation individuelle. Cet outil doit permettre la remédiation à l'illettrisme en particulier, et plus généralement le renforcement des compétences de bases. |
| Partenaires techniques opérationnels : Société GERIP, concepteur du didacticiel et Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme. |
| Partenaires financiers (avec montants): <i>Ministère des Outre-mer (338 784,63 €).</i> |
| Durée de l'expérimentation : Durée initiale : <i>24 mois.</i> Durée effective : <i>21 mois, d'octobre 2013 à juin 2015.</i> |
| LE PORTEUR DU PROJET |
| Nom de la structure : Commandement du service militaire adapté Type de structure : <i>organisme d'Etat sous tutelle du ministère des outre-mer</i> |
| L'ÉVALUATEUR DU PROJET |
| Nom de la structure : EUREVAL Type de structure : <i>organisme privé.</i> |



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

| | |
|--|-----|
| Introduction | p5 |
| I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation | p5 |
| A. Objectifs de l'expérimentation | p5 |
| B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative) | p6 |
| II. Déroulement de l'expérimentation | p8 |
| A. Actions mises en œuvre | p8 |
| B. Partenariats | p9 |
| C. Pilotage de l'expérimentation | p9 |
| D. Difficultés rencontrées | p10 |
| III. Enseignements généraux de l'expérimentation | p10 |
| A. Modélisation du dispositif expérimenté | p10 |
| B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif | p10 |
| Conclusion | p11 |

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Contexte

Créé en 1961, le Service Militaire Adapté a réorienté son action depuis la suspension de la conscription vers l'accompagnement vers l'emploi des jeunes ultramarins en panne d'avenir. Assurant une formation fondée sur l'apprentissage ou le renforcement des compétences sociales et des compétences professionnelles dans près de 50 métiers, le SMA propose à des jeunes gens, sous contrat de volontaire stagiaire du Service Militaire Adapté, de les accompagner vers une insertion durable, par le biais soit d'un contrat d'embauche soit par l'entrée en formation professionnelle qualifiante. Le SMA accueille également, au titre d'une première expérience professionnelle, des volontaires diplômés, appelés « techniciens », en proposant des emplois de soutien ou d'aide-moniteur en filière de formation professionnelle. En 2017, le SMA accueillera 6000 volontaires dont 5000 volontaires stagiaires éloignés de l'emploi.

Sur décision politique en 2009, le Service militaire adapté a reçu la mission de doubler entre 2009 et 2017 sa capacité d'accueil et de formation de volontaires. Il a accueilli ainsi en 2014, 5666 volontaires, dont la grande majorité est faiblement qualifiée et en grande difficulté (43 % d'illettrés). Alors que le contexte économique et social des outre-mer reste peu favorable à l'emploi, sa mission consiste à faciliter l'insertion socioprofessionnelle de bientôt 6000 volontaires par an. 77,4 % des volontaires accueillis en 2014 ont été insérés, dont près de 80 % dans l'emploi.

Besoins identifiés¹

La population des DROM et des POM est plus jeune (42 % ont moins de 25 ans) qu'en métropole (31 %). Ainsi, plus de la moitié de la population mahoraise et guyanaise a moins de 25 ans : 62 % pour Mayotte et 52 % pour la Guyane.

Cet enjeu démographique se double d'un véritable défi social car les jeunes actifs sont plus frappés par le **chômage** que l'ensemble de la population, particulièrement en Martinique (60%), à La Réunion (60%), en Guadeloupe (53%) et en Guyane (48%). De plus, le taux de difficulté de lecture des jeunes de 17 ans, identifiés lors des Journées Défense et Citoyenneté (JDC), est près de quatre fois supérieur en outre-mer (36,8%) qu'en métropole (9,5%). Mayotte (73,3%), la Guyane (47,1%) et la Polynésie (45,6%) sont les territoires français les touchés par l'**illettrisme**.

Les difficultés économiques ne peuvent donc être entièrement tenues responsables de ce dur constat. **Une des actions majeures à mener demeure la réappropriation des savoirs de base par la jeunesse la plus fragile, lui offrant une perspective d'évolution sociale et professionnelle plus solide.**

¹ Données in Publication statistique – juillet 2012, Département de la statistique et du système d'information outre-mer – SEPDE – Délégation générale à l'outre-mer

Objectif général du projet

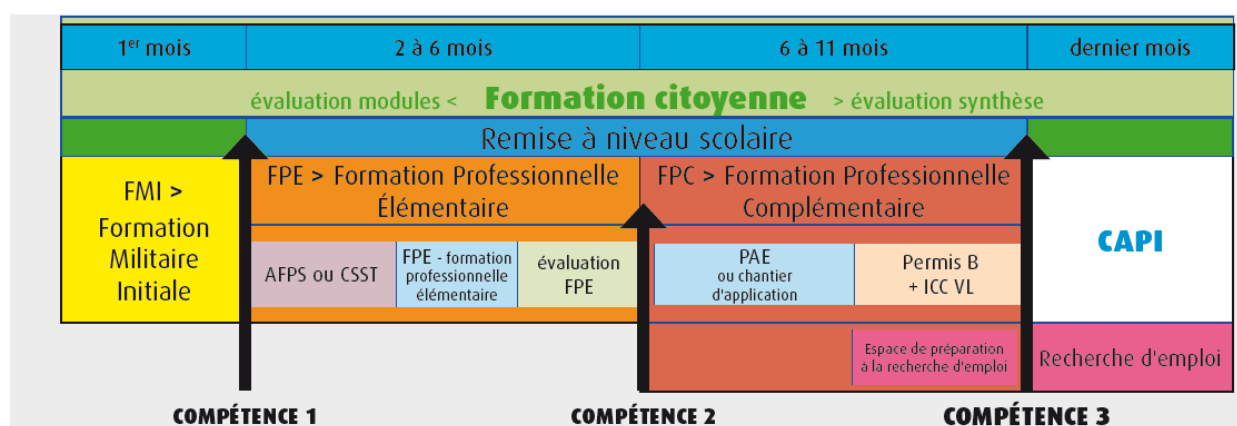
L'objectif principal réside dans la lutte contre l'illettrisme. 43.5% de la population des volontaires incorporés en 2014 au sein des unités SMA était en situation d'illettrisme.

L'utilisation d'une plateforme numérique, permettant un travail individualisé et personnel, s'est imposée pour renforcer l'apprentissage des savoirs de base d'une population en décrochage scolaire mais éveillée aux modes de communication modernes, en complément des formes classiques de formation scolaire délivrée par des professeurs certifiés.

Le caractère évolutif du logiciel a constitué une plus value pour ce choix. Ce choix s'est appuyé sur la perspective d'y intégrer de nouveaux modules de remise à niveau adaptés aux territoires ultramarins. Outre la remédiation cognitive proposée par la plateforme, les volontaires peuvent, par des exercices adaptés à leurs besoins, se préparer à l'examen du Certificat de Formation Générale, renforcer leurs compétences professionnelles théoriques, se préparer à l'examen du code de la route et bientôt au passage du passeport de compétences en informatique européen.

Ce projet est donc une réponse concrète et interactive à l'enjeu de la maîtrise des savoirs de base par des jeunes ultramarins éloignés de l'emploi. Il s'inscrit donc au cœur de l'action du SMA visant à renforcer l'employabilité des jeunes volontaires.

Ruban pédagogique de la formation dispensée dans les unités SMA



B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le Service militaire Adapté est un dispositif original tant par son fonctionnement que par le volume de jeunes ultramarins en difficulté qu'il accueille chaque année. Acteur historique bénéficiant d'une expérience reconnue et d'une pédagogie spécifique fondée sur la réussite, le SMA accueillera **plus de 6000 jeunes par an dès 2017**. Il accueille volontairement les jeunes les plus fragiles en s'imposant des contraintes positives : **30 % d'illettrés minimum, 60 % de non diplômés**, et des objectifs ambitieux : 75 % d'insertion (en poursuite de formation professionnelle ou en emploi) et 70 % de réussite au permis notamment. Il est constaté que les jeunes diplômés présentent souvent le même profil que les volontaires sans diplômes (éloignés de l'emploi et en situation d'illettrisme). Ce dispositif militaire accueille par ailleurs environ 27 % de femmes.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Jeunes décrocheurs de 18 à 25 ans ayant souscrit un engagement de volontaires stagiaires du Service militaire adapté pour une formation de 6 à 12 mois, parmi plus de 50 métiers proposés.

2 populations, 2 objectifs :

Jeunes sans diplôme : renforcement de l'employabilité et obtention du CFG

Jeunes diplômés : renforcement de l'employabilité

Les volontaires du SMA en quelques chiffres caractéristiques (2014) :

- *à l'entrée au SMA :*
 - **43.5% d'illettrés (niveau 1 et 2)**
 - **66 % sans le brevet des collèges**
 - 83.7 % sans permis VL
 - 27 % de jeunes femmes

- *à la sortie du SMA :*
 - **77.4 % d'insertion** en emploi (CDD de plus d'1 mois ou CDI) et en poursuite de formation professionnelle
 - **93.1 % des candidats reçus au CFG**
 - **78.3 % de réussite au permis B**

2.2. Analyse qualitative

Bien qu'ayant été mis en œuvre dans l'ensemble des unités SMA de 2013 à 2014, le programme SMAAlpha donne déjà des résultats visibles.

En effet, alors que la part d'illettrés de niveau 1 et 2 recrutés a bondi de près de 40% en passant de 32.3% en 2011 à 43.5% en 2014, la réussite au certificat de formation générale (CFG) dépasse globalement les 93% depuis 2013.

L'utilisation du module complémentaire préparant au code de la route, a également permis de faire passer le taux de réussite au permis B de 73.1% à 78.3% toujours entre 2011 et 2014.

Initialement, 2519 bénéficiaires devaient faire partie de cette expérimentation pendant les 24 mois que devaient durer celle-ci. Au final, ce sont 4063 bénéficiaires qui en ont profité pendant 21 mois. Cette augmentation s'explique par l'attrait et les possibilités accrues proposées par le programme SMAAlpha.

3. Bénéficiaires indirects

L'encadrement de ces volontaires est le premier bénéficiaire indirect. Cet encadrement bénéficie ainsi de la plus value apportée par l'utilisation du logiciel. En effet, grâce à la remédiation à leurs lacunes cognitives, les volontaires deviennent plus réceptifs aux autres formes d'apprentissages dispensés au sein du SMA (formation citoyenne, professionnelle, au premiers secours et remise à niveau scolaire).

Avec cette plateforme, les professeurs des écoles détachés de l'éducation nationale au profit des unités du SMA disposent d'un nouveau support d'enseignement dont ils se servent pour compléter les faces à faces pédagogiques. Le principal apport de ce logiciel est de faciliter la lutte contre l'illettrisme, en complément de l'action des professeurs de l'éducation nationale.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

- Mise à disposition de postes informatiques
- Développement de l'aptitude des stagiaires à intégrer le monde de l'entreprise (sécurité du travail, logique de travail au quotidien, travail en équipe, reporting, conduite automobile)
- Mise à disposition active d'une offre de modules de préparation aux tests psychotechniques de recrutement professionnel (de niveau infra-V minimum)
- Proposition de séances de travail autonome
- Formation des référents et mise à leur disposition de parcours adaptés aux métiers du SMA et personnalisables
- Soutien technique des référents pour le suivi des stagiaires et l'évolution de l'offre didacticielle
- Mise en œuvre d'un positionnement complémentaire aux tests de positionnement SMA – ANLCI et d'une évaluation continue
- Elaboration de parcours individualisés inclus dans la préparation collective à l'obtention du CFG
- Mise à disposition active d'une offre de modules d'apprentissage en ligne complémentaires et d'une offre logicielle adaptée au dossier de candidature au CFG
- Mise en œuvre d'un suivi individuel des stagiaires et de leurs positionnements au sein d'une cohorte (filière, contingent,) et d'une unité (compagnie, régiment).

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

| Nom de la structure partenaire | Type de structure partenaire | Rôle dans l'expérimentation |
|--|-------------------------------------|------------------------------------|
| Agence nationale de lutte contre l'illettrisme | Groupement d'intérêt public | Conseil dans la LCI. |
| Société GERIP | Entreprise privée | Concepteur du logiciel. |

2. Partenaires financiers

| Financements | Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en % |
|---|--|
| Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse | 22% |
| Cofinancements extérieurs à la structure | / |
| Autofinancement (ministère des Outre-mer) | 78% |

C. Pilotage de l'expérimentation

- (1) Appel d'offre (dès fin 2012)
- (2) Analyse des prestataires et choix
- (3) Plan de formation des référents
- (4) Plan de mise à disposition du didacticiel dans tous les territoires
- (5) Déploiement
- (6) Mise en œuvre opérationnelle
- (7) Analyse de la mise en place
- (8) Partage d'expérience en interne et avec les partenaires à la suite du temps de collecte #1
- (9) Intégration opérationnelle des premières analyses
- (10) Adaptation et amélioration du dispositif

- (11) Partage d'expérience en interne et avec les partenaires à la suite du temps de collecte #2
- (12) Intégration opérationnelle des analyses
- (13) Prospection de nouveaux cofinancements
- (14) Définition du dispositif post-expérimentation
- (15) Préparation de la transition

D. Difficultés rencontrées

La difficulté rencontrée se focalise essentiellement sur la qualité des réseaux internet en outre-mer, notamment en Polynésie française, Mayotte et Guyane. Des serveurs locaux ont ainsi dû être installés pour pallier le débit trop faible sur ces 3 territoires.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

L'utilisation du logiciel ne devant se soustraire à l'enseignement traditionnel (face à face pédagogique), il a été mis en œuvre un couplage du cours traditionnel avec une application de celui-ci sur la plateforme.

Des groupes de niveau ont de plus été constitués, et ce, indépendamment des filières professionnelles enseignées.

Enfin, des améliorations continuent à être proposées aux apprenants, comme par exemple le module de préparation aux tests psychotechniques.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. *Public visé*

Le public visé n'a cessé d'évoluer au fur et à mesure de la prise de conscience des possibilités de la plateforme, notamment grâce aux modules préparatoires spécifiques à certains métiers ou au permis de conduire. Néanmoins, le public cible reste prioritairement les illettrés de niveau 1 et 2 au sens de l'ANLCI.

Les possibilités offertes par cette plateforme vont au-delà de la lutte contre l'illettrisme. Ainsi tout jeune en difficulté scolaire, et ce, bien avant son décrochage, pourrait trouver un intérêt dans l'utilisation de cette plateforme qui permet un travail personnel et individualisé.

2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*

L'arrivée dans les unités du SMA de ce dispositif a nécessité de modifier la politique de mise en œuvre de lutte contre l'illettrisme. Les professeurs des écoles mis à disposition par l'Education nationale au sein du SMA ont rapidement inclus la plateforme comme support complémentaire des cours enseignés. La préparation au code de la route ainsi qu'au certificat de formation générale a été renforcée grâce aux nouveaux modules proposés par la plateforme. Enfin, les nombreux modules axés sur des mises en situation professionnelles ont permis aux bénéficiaires les plus en difficulté de favoriser l'apprentissage théorique individuel sur un support informatique que la plupart maîtrise.

3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*

Le concepteur de la plateforme, la société GERIP, travaille déjà au profit de 80% des orthophonistes français et a tissé des partenariats avec l'EPIDE et les établissements pénitentiaires. C'est ainsi une

preuve que cette plateforme est transférable dans d'autres organismes au profit d'une population autre que celle du SMA.

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, groupement d'intérêt public garant de la lutte contre l'illettrisme dans l'hexagone comme dans les outre-mer, a été associée à ce projet et continuera de l'être.

4. Impacts sur la structure

Le projet a eu un impact favorable sur la structure. En effet, une révision complète de la politique de lutte contre l'illettrisme et de remise à niveau scolaire au sein du SMA a été initiée afin d'intégrer les bénéfices et les intérêts de cette plateforme. Par ailleurs, il a permis l'évolution de la pédagogie dispensée au sein du SMA, non seulement en matière de remise à niveau scolaire, mais également dans le cadre de la formation professionnelle grâce aux modules proposés par la plateforme.

Conclusion

Le programme SMAAlpha (HAP 016) permettait, à l'origine, de proposer au SMA un logiciel de lutte contre l'illettrisme en remédiant aux carences cognitives de l'apprenant. Au final, il propose un panel plus large d'apprentissages individuels et personnalisés répondant aux différents besoins de chaque volontaire du SMA. Il permet certes la remédiation cognitive et scolaire des non diplômés illettrés (public cible) mais permet également de renforcer les compétences de bases des diplômés, qu'ils soient illettrés ou non.

Par ailleurs, les nombreux modules ajoutés à la plateforme permettent aux volontaires de progresser en préparant des épreuves variées : permis de conduire, certificat de formation générale, test AFPA, anglais, informatique, etc.

Il aura surtout permis au SMA de renforcer significativement sa participation à la lutte contre l'illettrisme, en lien avec les acteurs majeurs de ce domaine crucial. Ainsi, les réunions avec l'ANLCI se sont multipliées et toute l'ingénierie de lutte contre l'illettrisme et de remise à niveau scolaire est en cours de révision.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

| | | | |
|---|---------------------------------------|---|---|
| Numéro du projet | <i>HAP_016</i> | Nom de la structure porteuse de projet | <i>COMSMA</i> |
| | Bénéficiaires entrés l'année 1 | Bénéficiaires entrés l'année 2 | Bénéficiaires entrés l'année 3 |
| Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action | | | Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation |
| Jeunes | 422 | 2554 | 1087 |
| Adultes | | | |
| Nombre total de bénéficiaires | 422 | 2554 | 1087 |

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

| | |
|--|------|
| Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques | |
| 1. Jeunes | |
| Âge | |
| Moins de 6 ans | |
| 6-10 ans | |
| 10-16 ans | |
| 16-18 ans | |
| 18-25 ans | 4063 |
| Autres : <i>(préciser)</i> | |
| Autres : <i>(préciser)</i> | |
| Situation | |
| Elèves en pré-élémentaire | |
| Elèves en élémentaire | |
| Collégiens | |
| Lycéens en LEGT | |
| Lycéens en lycée professionnel | |
| Jeunes apprentis en CFA | |
| Étudiants du supérieur | |
| Demandeurs d'emploi | |
| Actifs occupés | |
| Autres :stagiaires du SMA | 4063 |
| Autres : <i>(préciser)</i> | |
| Niveau de formation | |
| Infra V | 2708 |
| Niveau V | 1355 |
| Niveau IV | |
| Niveau III | |
| Niveau III | |
| Niveau I | |
| Sexe | |
| Filles | 1016 |
| Garçons | 3047 |
| 2. Adultes | |
| Qualité | |
| Parents | |
| Enseignants | |
| Conseillers d'orientation-psychologues | |
| Conseillers principaux d'éducation | |
| Conseillers d'insertion professionnelle | |
| Animateurs | |
| Éducateurs spécialisés | |
| Autres : <i>(préciser)</i> | |
| Autres : <i>(préciser)</i> | |

Réalisation

| | |
|---|---|
| Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif | |
| 1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ? | |
| Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML | Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML |
| Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place | |
| 1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle : | |
| Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ? | Nationale |
| 2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ? | |
| Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville | Oui, une partie de mon territoire |

Remarques

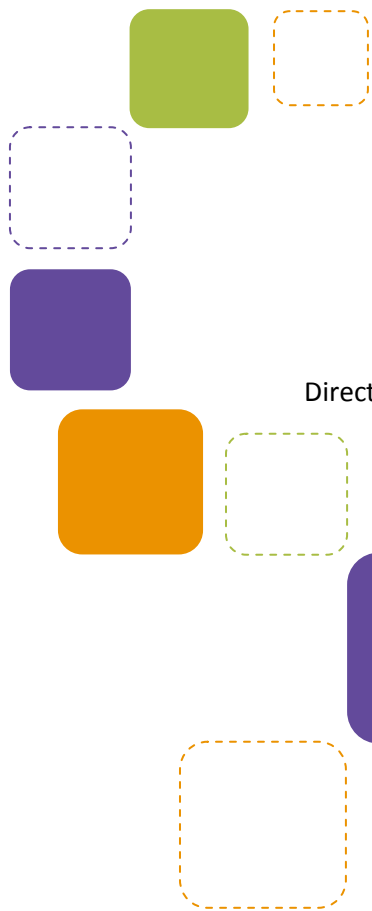
Devant l'apport du logiciel pour la population visée, le volume de jeunes initialement prévu pour l'expérimentation a été augmenté. Ainsi des bénéficiaires possédant un titre de niveau V, mais ayant été repérés illettrés ont été inclus parmi les illettrés non titulaire d'un titre de niveau V.

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

| Numéro du projet | Description synthétique de chaque action | Durée en mois | Ressources humaines mobilisées | | | Ressources matérielles mobilisées | | |
|-----------------------------------|---|---------------|--------------------------------|-----|---|-----------------------------------|-------------------------|------------------|
| | | | Effectifs | ETP | Type de personnel concerné (qualifications) | Achats | Prestations de services | Autre (préciser) |
| 1. Préparation du projet | <i>D'octobre 2012 à octobre 2013</i> | | | | | | | |
| Action n°1 | Appel d'offre | 4 | 1 | 1 | Traitant COMSMA | | | |
| Action n°2 | Analyse des prestataires et choix | 2 | 1 | 1 | Traitant COMSMA | | | |
| Action n°3 | Plan de formation des référents | 3 | 1 | 1 | Traitant COMSMA | | | |
| Action n°4 | Plan de mise à disposition du didacticiel | 3 | 1 | 1 | Traitant COMSMA | | | |
| Action n°5 | | | | | | | | |
| Action n°6 | | | | | | | | |
| Action n°7 | | | | | | | | |
| Action n°8 | | | | | | | | |
| Action n°9 | | | | | | | | |
| Action n°10 | | | | | | | | |
| 2. Mise en œuvre du projet | <i>D'octobre 2013 à juin 2014</i> | | | | | | | |
| Action n°1 | Déploiement | 1 | 9 | 9 | référents SMAAlpha | 102 ordinateurs | Marché Gérip | |
| Action n°2 | Mise en œuvre opérationnelle | 1 | 9 | 9 | référents SMAAlpha | | | |
| Action n°3 | Analyse de la mise en place | 2 | 9 | 9 | référents SMAAlpha | | | |
| Action n°4 | Partage d'expérience suite au temps de collecte 1 | 2 | 9 | 9 | référents SMAAlpha | | | |
| Action n°5 | Intégration opérationnelle des premières analyses | 2 | 9 | 9 | référents SMAAlpha | | | |
| Action n°6 | | | | | | | | |
| Action n°7 | | | | | | | | |
| Action n°8 | | | | | | | | |
| Action n°9 | | | | | | | | |
| Action n°10 | | | | | | | | |
| 3. Achèvement du projet | <i>De juin 2014 à juin 2015</i> | | | | | | | |
| Action n°1 | Adaptation et amélioration du dispositif | 3 | 9 | 9 | référents SMAAlpha | 38 ordinateurs | Marché Gérip | |
| Action n°2 | Partage d'expérience suite au temps de collecte 2 | 2 | 9 | 9 | référents SMAAlpha | | | |
| Action n°3 | Intégration opérationnelle des analyses | 2 | 1 | 1 | Traitant COMSMA | | | |
| Action n°4 | Prospection de nouveaux cofinancements | 2 | 1 | 1 | Traitant COMSMA | | | |
| Action n°5 | Définition du dispositif post-expérimentation | 1 | 1 | 1 | Traitant COMSMA | | | |
| Action n°6 | Préparation de la transition | 2 | 1 | 1 | Traitant COMSMA | | | |
| Action n°7 | | | | | | | | |
| Action n°8 | | | | | | | | |
| Action n°9 | | | | | | | | |
| Action n°10 | | | | | | | | |

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

| Numéro du projet | | HAP N°016 | | |
|------------------|--|-------------------------------|-------------------------------------|---|
| Nom de l'outil | Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.) | Utilisateurs ou destinataires | Format (papier, électronique, etc.) | Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non) |
| 1 | Préparation au CFG (formation) | Public cible | Electronique | OUI |
| 2 | Préparation au permis de conduire (formation) | Public cible | Electronique | OUI |
| 3 | Evaluation du niveau de maitrise informatique (pilotage) | Public cible | Electronique | OUI |
| 4 | Mise en place de serveurs locaux (pilotage) | Tous | Electronique | OUI |
| 5 | Evaluation des compétences en lecture et phonologie (formation) | Public cible | Electronique | OUI |
| 6 | Remise à jour complète de la politique de remise à niveau scolaire et de lutte contre l'illettrisme au SMA (pilotage et formation) | Tous | Tous formats | OUI |
| 7 | | | | |
| 8 | | | | |
| 9 | | | | |
| 10 | | | | |
| 11 | | | | |
| 12 | | | | |
| 13 | | | | |
| 14 | | | | |
| 15 | | | | |



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr